porter l'abandon que la mère-patrie faisait d'eux, et à payer seuls la gloire qu'ils avaient acquise pour la France, la guerre éclata encore une fois. En 1710, Subercase, enfermé dans Port-Royal avec quelques hommes, fit une résistance héroïque, digne du sol où il se battait; mais écrasé par le nombre, il capitula, si l'on peut appeler capitulation l'acte d'un capitaine qui abandonne ses retranchements tout à fait ruinés, en sort tambour battant, bannières au vent, et s'embarque après avoir tiré de l'ennemi tous les secours dont il manquait pour prendre la mer. L'Acadie française était finie.

Je me trompe : elle devait revivre. Ses courageux enfants ne la quittèrent pas. Ils étaient, comme nous, les Canadiens-français, sans désir aucun de retourner en Europe. Quarante ans ne s'étaient pas écoulés après le traité d'Utrecht, qu'ils comptaient une quinzaine de mille âmes et possédaient des cultures sans égales, en leur genre, sur ce continent. On sait ce qui arriva. La déportation en masse vengea leurs anciens ennemis d'une prospérité si noblement acquise. Pendant des années, on put dire avec le poëte :

Sur la croix des tombeaux leur histoire est écrite !

Mais les voilà qui reparaissent ! Ils sont plus de cent mille dans les provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'île du Prince-Édouard. N'est-ce pas le moment d'écrire leur histoire, de la débarrasser des erreurs dont on l'a chargée avec complaisance, et de rendre à ce peuple fidèle des pages qui cadrent si bien avec les traditions qu'il a conservées et dont il a tant droit d'être fier ?

— *A continuer.*

BENJAMIN SULTE.